



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Louise Harel	1
Élection du vice-président, M. Pierre Arcand	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée
Mme Louise Harel, présidente de la commission

M. Camil Bouchard
Mme Stéphanie Vallée

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président*(Onze heures vingt-neuf minutes)*

Le Président (M. Bissonnet): À l'ordre, s'il vous plaît! Je demanderais aux membres de la Commission de l'éducation de prendre place. Est-ce qu'il y a quorum, M. le secrétaire?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président.

Le Président (M. Bissonnet): Quorum. Alors, je déclare ouverte la séance de la Commission de l'éducation.

Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Je rappelle la procédure. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 23 mai 2007, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le deuxième groupe de l'opposition et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection de la présidente,
Mme Louise Harel**

Je suis prêt à recevoir des candidatures à titre de président de la commission. M. le député de Vachon.

M. Bouchard: M. le Président, j'ai l'honneur de présenter la motion suivante, conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale:

«Que la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Mme Louise Harel, soit élue présidente de la Commission de l'éducation pour la durée de son mandat.»

● (11 h 30) ●

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autre proposition.

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix: ...

Le Président (M. Bissonnet): Adopté.

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix: ...

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Une voix: ...

Le Président (M. Bissonnet): Adopté.

Alors, il me fait plaisir de déclarer présidente de la Commission de l'éducation ma consœur et collègue, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Mme Louise Harel. Et elle va...

La Présidente (Mme Harel): Alors, merci, mes chers collègues.

**Élection du vice-président,
M. Pierre Arcand**

Nous allons maintenant procéder à l'élection à la vice-présidence. Alors, il serait dans l'ordre de recevoir des candidatures à titre de vice-président de la commission.

Mme Vallée: Alors, Mme la Présidente, conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, je propose que M. Pierre Arcand, député de Mont-Royal, soit élu vice-président de la Commission de l'éducation.

La Présidente (Mme Harel): Alors, cette proposition est faite par Mme la députée de Gatineau. Est-ce qu'il y a d'autres propositions de candidature? Alors, je vais donc procéder à la mise aux voix.

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Harel): Adopté.

De la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est-elle adoptée? Adopté.

Et, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est-elle adoptée? Adopté.

Alors, je déclare donc le député de Mont-Royal, n'est-ce pas, vice-président de la Commission de l'éducation. Bravo!

Alors, nous allons immédiatement ajourner les travaux sine die, en sachant que nous aurons de nombreuses occasions de nous retrouver.

(Fin de la séance à 11 h 32)